

Préface

Vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, l'évolution rapide des événements en Europe a imprimé un cours nouveau à la coopération Est-Ouest sur le plan de la sécurité. Cet esprit de collaboration est déjà visible dans le processus de désarmement et de limitation des armements, comme en témoignent le Traité bilatéral de 1987 sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) et le Traité multilatéral de 1990 sur les forces conventionnelles en Europe (FCE). Le Document de la Conférence de Stockholm, adopté en 1986, et le Document de la Conférence de Vienne, adopté en 1990, qui portent tous deux sur le renforcement des mesures de confiance et de sécurité dans la limitation des armements, en sont deux autres témoignages concrets.

Reconnue comme un élément essentiel des accords de limitation des armements, la vérification est nécessairement au centre de ces grandes mutations, et il en sera de même durant le reste de la décennie. Reste à savoir, cependant, quelle sera l'évolution à long terme de ces tendances dans la limitation des armements, de même que leur incidence sur la vérification.

Ce projet de recherche trouve sa justification dans le désir d'explorer, de façon novatrice, les nouveaux critères, défis et débouchés susceptibles de caractériser le processus de la vérification au cours des années 1990. C'est avec cet objectif à l'esprit que nous avons demandé à quatre spécialistes renommés (deux Américains et deux Canadiens) de se réunir et de se pencher sur trois tâches bien précises :

- cerner les tendances de la vérification en ce qui concerne les accords bilatéraux et multilatéraux de désarmement et de limitation des armements (y compris le renforcement des mesures de confiance);
- esquisser l'évolution qu'ils entrevoient pour ces tendances d'ici l'an 2000;
- proposer des secteurs de recherche profitables dans le domaine de la vérification.

Le rapport qui suit est le fruit de ces efforts. Ses auteurs ont visé à présenter une perspective novatrice, éclairée et rigoureuse sur l'évolution, au cours des dix prochaines années, de la vérification des accords bilatéraux et multilatéraux de désarmement et de limitation des armements.

Ce rapport se distingue également par l'esprit de collaboration qui a animé les recherches entreprises conjointement par les Canadiens et les Américains dans cet important domaine. Par le passé, les responsables du Programme canadien de recherche sur la vérification avaient entrepris des projets conjoints avec d'autres gouvernements, dont celui des États-Unis. Grâce à ce projet, il a été de nouveau possible de réunir des représentants du gouvernement, des milieux universitaires et du secteur commercial du Canada et des États-Unis sous l'égide du Programme de recherche sur la vérification. D'où l'intérêt et la satisfaction que suscitent les résultats de ces efforts conjoints.

L'objectif principal du Programme canadien de recherche sur la vérification est de contribuer à la réalisation d'accords vérifiables sur le désarmement et la limitation des armements, afin d'accroître la sécurité du Canada et de ses alliés. Le Programme vise en outre à améliorer la compréhension des questions qui se rattachent à la vérification. C'est dans cet esprit que nous mettons le présent rapport à la disposition des spécialistes du domaine, dans l'espoir qu'ils y trouveront un guide utile à l'aube d'une décennie qui s'annonce prometteuse sur les plans de la sécurité internationale et de la vérification des accords de limitation des armements.